

ASSEMBLÉE NATIONALE

17 avril 2013

OUVERTURE DU MARIAGE AUX COUPLES DE MÊME SEXE - (N° 922)

Commission	
Gouvernement	

Non soutenu

AMENDEMENT

N ° 2548

présenté par
M. Fasquelle

ARTICLE 1ER BIS D

Supprimer l'alinéa 5.

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement de cohérence et de rédaction.